



## **Sanofi et Glenmark Pharmaceuticals signent un accord de licence sur un nouvel anticorps monoclonal pour la Maladie de Crohn et d'autres maladies auto-immunes chroniques**

**Paris, France - Le 16 mai 2011** - Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) annonce aujourd'hui avoir conclu un accord de licence avec Glenmark Pharmaceuticals S.A. (GPSA), filiale à part entière de Glenmark Pharmaceuticals Limited India (GPL), pour le développement et la commercialisation du GBR500, un nouvel anticorps monoclonal pour le traitement de la maladie de Crohn et d'autres maladies auto-immunes chroniques. La clôture de cette opération est soumise aux conditions habituelles de ce type d'accord, et notamment à l'expiration ou l'arrêt du délai imposé prévu par la loi « Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act ».

GBR500 est un antagoniste de l'intégrine VLA-2 (alpha2-bêta1). Premier anticorps monoclonal de sa classe thérapeutique, il est développé pour le traitement des troubles auto-immuns chroniques. GBR500 vient de faire l'objet d'une étude de Phase I aux Etats-Unis dans le but de déterminer sa dose optimale et a été bien toléré, avec un bon profil pharmacocinétique.

Selon les termes de l'accord, Glenmark recevra un paiement initial de 50 millions de dollars US, dont un premier versement de 25 millions de dollars US à la clôture de la transaction et un second versement de 25 millions de dollars US qui dépend de l'évaluation positive par Sanofi de certaines données qui seront fournies par Glenmark. De plus, Glenmark percevra également des paiements d'étape selon les progrès réalisés en termes de développement, d'enregistrement et de commercialisation. Glenmark recevra par ailleurs des redevances à deux chiffres sur les ventes nettes des produits commercialisés dans le cadre de cette licence. Sanofi détiendra les droits de commercialisation exclusifs en Amérique du Nord, en Europe, au Japon, au Mexique, en Argentine, au Chili et en Uruguay et partagera les droits de commercialisation et de promotion avec Glenmark au Brésil, en Russie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Glenmark conservera pour sa part l'exclusivité de la commercialisation en Inde et dans le reste du monde.

*« Il existe toujours un important besoin médical pour des produits mieux tolérés et plus efficaces dans le traitement des maladies inflammatoires », a déclaré le Docteur Elias Zerhouni, Président Monde, Recherche et Développement de Sanofi. « Par son approche innovante, le GBR500 complète le portefeuille de Sanofi dédié au traitement des maladies inflammatoires et pourrait répondre au manque de traitements contre les maladies inflammatoires pour le plus grand bénéfice des patients. »*

*« Cet accord sur un nouvel anticorps monoclonal unique en son genre valide le caractère hautement innovant des activités de R&D de Glenmark. Nous sommes très heureux d'avoir conclu ce deuxième accord de licence avec Sanofi, l'un des plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux. Cet accord constitue par ailleurs une première pour Glenmark dans le domaine des nouveaux agents biologiques », a déclaré le docteur Glenn Saldanha, Directeur Général de GPL.*



## A propos du programme GBR500

L'intégrine VLA-2 (alpha2-bêta1) est un récepteur qui joue un rôle dans l'adhésion des lymphocytes dans les sites inflammatoires et plus en aval dans la libération des cytokines inflammatoires. En ciblant VLA-2, GBR500 peut jouer un rôle sélectif et essentiel dans le traitement des maladies inflammatoires. L'objectif de ce partenariat est de faire avancer le programme de développement du GBR500 dans l'espoir d'offrir de meilleurs traitements aux patients atteints de maladies inflammatoires chroniques.

## A propos de Glenmark

Glenmark Pharmaceuticals Ltd. (GPL) est une entreprise pharmaceutique intégrée et globale dont le siège social est à Mumbai, en Inde. Acteur majeur dans la recherche de nouvelles molécules, qu'il s'agisse de nouvelles entités chimiques ou de nouvelles entités biologiques, Glenmark possède huit molécules à différents stades de développement et concentre ses activités principalement dans le domaine de l'inflammation, des troubles métaboliques et de la douleur. Très présentes dans le domaine des génériques sur les marchés émergents comme l'Inde, GPL et sa filiale possèdent douze sites de production dans quatre pays ainsi que cinq centres de R&D.

## A propos de Sanofi

Sanofi est un leader mondial et diversifié de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, les maladies rares, la santé grand public, les marchés émergents, et la santé animale. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

## Déclarations Prospectives

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2010 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2010 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*

---

## Contacts:

### Relations Presse

Jean-Marc Podvin  
+ (33) 1 53 77 46 46  
mr@sanofi.com

### Relations Investisseurs

Sébastien Martel  
+ (33) 1 53 77 45 45  
ir@sanofi.com